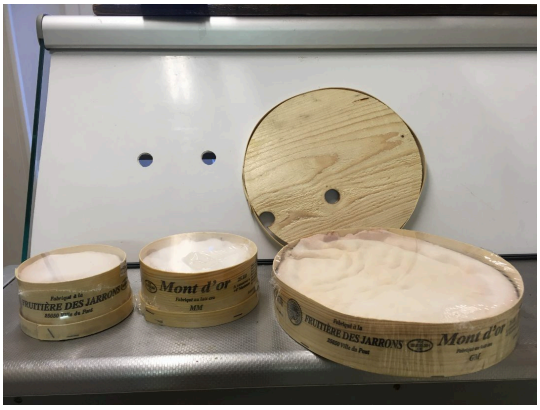
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/11/2024

SOC COOP AGRIC FROMAG FRUIT. DES JARRONS FRUITIERE DES JARRONS rappelle Mont d'Or



- Noms des modèles ou références concernés : **Petit Modèle : PM Moyen Modèle : MM gros Modèle : GM**
- Marque : **FRUITIERE DES JARRONS**
- **Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **PM : 500g MM : 725 g GM : 2.5 Kg**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 10/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 25.620.001 CE**
- Informations complémentaires : **Inscription en imprimé noir sur le pourtour de la boite en bois Fabriqué à la FRUITIERE DES JARRONS , logo AOP, Estampille sanitaire FR 25.620.001 CE, Fabriqué au lait cru, 25 JH**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Fruitière de Laviron-Surmont Fromagerie de Loray Fruitière du Plateau de Belleherbe Fruitière du Vallon de Sancey Fromagerie de Vernierfontaine Fruitière des Villages Réunis Fruitière de Bremondans Fruitière du Plateaux Arboisien Fromagerie de Frasne**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **risque de présence de Yersinia enterocolitica**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Les infections à Yersinia enterocolitica provoquent une gastro-entérite aiguë s'accompagnant de fièvre, diarrhées et douleurs abdominales, et survient généralement 2 à 7 jours après la consommation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 21 décembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0647901814**
- Informations complémentaires publiques : **Par mesure de précaution, les produits sont retirés volontairement afin de ne pas exposer les consommateurs à un éventuel risque Yersinia enterocolitica. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 14 jours après la c [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre